



# CACES ® R372M ENGINES DE CHANTIER

## Catégories 1 à 10

**Agence de Louhans :**  
Allée Pierre et Marie Curie  
ZA de L'Aupretin  
71500 LOUHANS

**Agence de Lons**  
**Le Saunier :**  
330 rue du Levant  
39000 LONS LE SAUNIER



### CONTEXTE :

Le décret n°2008-244 du 7 mars 2008 valide que : La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Pour un engin de chantier, l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur est obligatoire et doit s'appuyer, entre autre, sur un contrôle des connaissances et savoir- faire pour la conduite en sécurité.

### PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne affectée à la conduite, l'utilisation, le déplacement, les démonstrations ou la maintenance des engins de chantier

### PRÉ-REQUIS :

Savoir parler, lire et écrire le français  
Satisfaire à des conditions d'aptitudes médicales à la conduite d'engins  
Être âgé de 18 ans révolus  
Avoir le sens des responsabilités

### DUREE :

Formation théorique et pratique de 2 à 5 jours selon niveau et nombre de catégories concernées, voir devis

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Être capable de réaliser les contrôles nécessaires avant et après chaque utilisation des engins,  
Assurer la conduite et l'exploitation en toute sécurité des engins de chantier en fonction de la configuration des lieux et de l'environnement de travail  
Acquérir les bases de maintenance élémentaire  
Obtenir le CACES ® R372M des catégories visées (validité 10 ans)

### METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos ou des études de cas.  
Remise d'un support de formation  
Questions réponses, partage d'expériences  
Conduite d'engins de chantier sur un plateau pédagogique dédié

### DISPOSITIFS DE SUIVI :

Feuille d'émargement par demi-journée  
Attestation de stage

### VALIDATION DES ACQUIS :

Evaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation en vue de l'obtention du CACES ®  
City-Pro est testeur CACES ® certifié pour l'intégralité des catégories

### DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et validation de compétences  
Testeurs CACES ® certifiés

### LES CATEGORIES DES PRINCIPAUX ENGINES

- Cat. 1 : Mini Pelle, mini chargeuse, mini compacteur
- Cat. 2 : Pelle hydraulique (>à 6 t)
- Cat. 3 : Bouteur à chenilles
- Cat. 4 : Tractopelle, chargeuse (> 4,5 t)
- Cat. 5 : Finisseur, Gravillonneur
- Cat. 6 : Niveleuse
- Cat. 7 : Compacteur (>à 4,5 t)
- Cat. 8 : Tombereau, tracteur agricole équipé (sup à 50 Cv)
- Cat. 9 : Chariot élévateur de chantier
- Cat. 10 : Conduite tous engins hors production, chargement sur porte-engin

## CONTENU DE LA FORMATION :

### LA REGLEMENTATION ACTUELLE APPLICABLE

- Les différentes instances gérant la sécurité au travail,
- La responsabilité civile et/ou pénale de chacun
- Le droit du travail et ses évolutions
- Le code de la route
- La recommandation R372M
- La préparation et les documents d'un chantier

### TECHNOLOGIE, LES ORGANES ET EQUIPEMENTS DES ENGINES

- Les principales catégories de machines
- Les principaux éléments :
  - Le poste de commande
  - Les dispositifs de sécurité
  - Le circuit hydraulique et ses composants
  - Les différents organes de l'engin, fonctions et caractéristiques
- La maintenance de premier niveau, diagnostiquer une panne
- Les principales vérifications (prise et fin de poste)
- La revue documentaire d'un engin

### LES MESURES DE SECURITE

- Les conditions d'utilisation générales ou spécifiques à chaque type de machine
- L'évaluation des situations de travail, la prise en compte de l'environnement
- Les conditions de circulation sur chantier et sur la voie publique,
- L'identification des principaux facteurs d'accidents
- La signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation,
- Les équipements de protection individuelle, les gestes de commandement
- Conduite à tenir en cas d'accident

### LES REGLES D'UTILISATION ET DE CONDUITE

- La signalisation de la zone de travail
- La prise de poste, le contrôle des documents
- Procéder aux essais de manutention et de déplacement
- L'adéquation engin et travaux à réaliser
- Les fonctions des diverses commandes et leur coordination
- Vérifier le fonctionnement des organes de sécurité
- Les critères de stabilité de l'engin
- Savoir fixer et utiliser les accessoires
- Reconnaissance des réseaux existants et de l'environnement de travail, les distances de sécurité
- Les consignes de travail lors de
  - La réalisation d'une tranchée, le blindage
  - Un terrassement, décapage, talutage...
  - Un chargement, transport ou déchargement de matériaux
  - Une opération de levage, élingage d'une charge
  - Le chargement et déchargement de son engin
  - Le déplacement de l'engin avec respect des règles de circulation
- Le stationnement en sécurité
- La fin de poste,
- Savoir rendre compte